



SERVICE DES PÈLERINAGES

Maison du diocèse
21, rue Saint Roch
BP 70085
39801 POLIGNY Cedex

Lourdes 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Abbé Sœur Mr Mme Melle

du 08 avril au 14 avril

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : N° _____ Rue ou Lieu dit : _____

Code Postal : _____ Commune : _____ E-mail : _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____

- Je viens en pèlerinage à Lourdes pour la première fois.
- Je souhaite recevoir les partitions des chants du pèlerinage à l'adresse mail suivante :
(NB : Il n'y aura pas de chorale sur place cette année)
- Je désire apporter mon aide aux hospitaliers pour acheminer les malades dans le sanctuaire
- Je joue d'un instrument que je peux apporter : Lequel

VOYAGE EN TGV Duplex : Départ, retour Gare SNCF de LONS LE SAUNIER
ALLER de jour, départ le Dimanche 8 avril 2018 (matin)
RETOUR de jour, arrivée le Samedi 14 avril 2018 (soir)

HEBERGEMENT Prix de base du pèlerinage : (en chambre double)

Je désire être logé de préférence :

Hôtels 3 * 557 €

Hôtel ND de France

Hôtel Agena Pont Vieux

Hôtel de Paris

Hôtel ND de Lourdes

Chambre individuelle 3* : 134 €
(dans la limite des places disponibles)

Hôtel 3 * 582 €

Hôtel d'Angleterre

Chambre individuelle 3* : 134 €
(dans la limite des places disponibles)

Hôtel 2 * 469 €

Hôtel Saint Sébastien

Chambre individuelle 2* : 75 €
(dans la limite des places disponibles)

Je désire partager ma chambre avec : (M. ou Mme)

J'ai plus de 70 ans, je ne suis pas accompagné, je vous communique l'adresse et le numéro de téléphone d'un membre de ma famille :

Mr ou Mme Ville : Tél /Port :

REGLEMENT : Montant réglé ce jour : € Reste à régler :(avant le 15/03/2018) TOTAL _____

Mode de règlement : Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Service des Pèlerinages » Chèques vacances acceptés

En cas de problème de santé durant le pèlerinage, **je m'engage à faire appel à un médecin de la ville de Lourdes** comme le prévoit la charte signée entre médecins. **J'aurai avec moi, ma carte d'identité, ma carte vitale à jour (+attestation) et mon ordonnance** si je prends des médicaments régulièrement.

Date et signature :

LOURDES 2018

INSCRIPTIONS :

S'inscrire dès que possible et avant le 25 mars 2018. Merci de nous renvoyer la fiche d'inscription **individuelle (une par personne)** accompagnée de l'acompte demandé. Vous pouvez régler en plusieurs fois. Vous pouvez payer pour deux ou trois personnes avec le même chèque.

- **L'inscription n'est pas confirmée par écrit :** la réception de la fiche et l'encaissement de l'acompte **faisant foi.**
- **Pour le règlement du solde, nous ne vous adressons pas de rappel. Nous vous remercions de nous le faire parvenir et d'inscrire « Lourdes » au dos de votre chèque.**
- **En clôture d'inscription, si vous vous inscrivez individuellement pour une chambre double et que nous n'avons personne pour être avec vous dans cette chambre, vous devrez vous acquitter du supplément chambre individuelle.**
- **Aucune réservation n'est retenue par téléphone.**

En cas d'annulation justifiée par certificat médical, vous serez remboursé du coût du pèlerinage mais la somme de **45 €** vous sera retenue.

VOYAGE EN TRAIN :

Pour l'aller et le retour, nous voyagerons de jour en **Train TGV duplex**, en places assises. Il n'y aura pas d'arrêt pour prise en charge de pèlerins pendant le trajet. **Le train est non fumeur.**

Les horaires précis et le billet vous seront adressés par courrier environ dix jours avant le départ.

Les groupes ou les pèlerins désirant voyager groupés doivent le signaler sur le bulletin d'inscription.

- **Un courrier de départ vous sera envoyé environ dix jours avant le dimanche 8 avril.**

PROGRAMME : Vous aurez le déroulement du pèlerinage dans le livret du pèlerin qui vous sera remis dans le car le jour du départ. Vous aurez également une écharpe qui facilitera la reconnaissance du groupe du diocèse.

LIVRE « Les jurassiens en pèlerinage à Lourdes » INSIGNES et MANUELS :

Ils seront disponibles à la permanence du « JURA » à LOURDES.

SANTE :

Munissez-vous de votre Carte de Sécurité Sociale (+ attestation) et de votre Carte d'identité.

Les personnes qui sont suivies régulièrement voudront bien se munir d'un mot de leur médecin traitant précisant leur pathologie et leur traitement.

En cas de problème de santé durant le pèlerinage, vous vous engagez à faire appel à un médecin de la ville de Lourdes comme le prévoit la charte signée entre médecins.

